

Vos questions / nos réponses

petit frère drogué au cannabis

Par [Profil supprimé](#) Postée le 16/10/2013 11:38

bonjour

alors voila mon frère consomme du cannabis depuis4 ans environs et devient de plus en plus violent ça s'est accentué depuis la mort de mon père survenue depuis pres d'un an. il vit avec ma mère moi je suis parti pour mes études. c'est ma mère qui subit toute sa violence morale. je me sens impuissante. que dois je faire pour changer cette situation je veux qu'il parte je ne supporte plus qu'il fasse du mal à ma mère. je vous en prie conseillez moi , donnez moi une solution il ne semble pas vouloir arrêter la drogue et met en péril son avenir scolaire il est en première année de BTS il a 18 ans. que dois je faire?

Mise en ligne le 21/10/2013

Bonjour,

Nous comprenons votre inquiétude face à cette situation. Vous décrivez une situation difficile avec votre frère, celui- ci ayant, d'une part, l'habitude de consommer du cannabis depuis plusieurs années, et d'autre part une attitude de plus en plus questionnante vis à vis de votre mère.

Dans un premier temps, pour protéger votre mère de ces situations de violence, nous pouvons vous suggérer de l'inviter à en parler à des professionnels spécialisés dans ce type de problématique . Pour cela nous vous communiquons des adresses ci- dessous dans le département indiqué en supposant qu'elle-même y soit domiciliée. Si ce n'était pas le cas, vous pouvez sur notre site internet, dans l'espace "[aider et être aidé](#)" trouver les adresses utiles en sélectionnant de préférence les "Consultations Jeunes Consommateurs" (CJC). Un premier contact par téléphone peut déjà lui permettre de faire un point sur la situation qui la préoccupe concernant son fils et une proposition de rendez-vous lui sera faite.

Nous percevons également que cette situation devient très anxiogène pour vous. Le fait d'être à distance ne fait que renforcer votre sentiment d'impuissance. Il est effectivement très difficile, d'une manière générale, pour l'entourage, quand un proche souffre d'un problème de dépendance et que la violence s'ajoute à cela, de venir mettre un frein voire de stopper ces comportements. Tout cela est bien souvent en lien avec une souffrance, un mal-être que la personne tente d'apaiser par la consommation de produit . Or malgré tout, pour avancer face à cette situation, vous auriez besoin d'être soutenue et entendue , ce que nous comprenons bien. C'est la raison pour laquelle nous vous invitons à contacter l'un de nos écoutants au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe de 08h00 à 02h00, 7j/7).

Enfin, pour votre frère , vous pensez qu'il ne souhaite pas arrêter la drogue mais vous n'en êtes pas tout à fait certaine. Il est possible qu'il n'y soit pas prêt pour le moment. Pour autant, cela ne vous empêche pas de votre côté, de chercher le soutien nécessaire et indispensable face à ce type de situation et imaginer qu'il puisse, à son tour, évoluer vers une réflexion sur ses comportements . Le dialogue est toujours à privilégier, dans la limite bien sûr de ce qui est acceptable; mais là, c'est aussi à votre mère de se positionner , et de poser ses propres limites.

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA Solea

**2, place Payot
25000 BESANCON**

Tél : 03 81 83 03 32

Site web : www.addsea.fr

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 16h, hormis le mardi ouverture jusqu'à 13h30

Accueil du public : Lundi et mercredi de 9h à 17h, mardi de 9h à 13h30 (fermé l'après midi), jeudi de 9h à 18h, vendredi de 9h à 16h

Consultat° jeunes consommateurs : Centre Soleabis, au 3 rue Victor Sellier à Besançon

Substitution : Délivrance de Méthadone à des horaires spécifiques : lundi, mercredi et vendredi de 9h à 16h, le mardi de 9h à 13h30 et le jeudi de 9h à 17h30

Voir la fiche détaillée

Antenne de CSAPA Centre Soléa - Consultation Jeunes Consommateurs

**3 rue Victor Cellier
25000 BESANCON**

Tél : 03 81 83 03 32

Site web : addsea.net

Secrétariat : Le mardi de 9h à 12h30 et de 13h à 20h, le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, le jeudi de 9h à 12h30 et de 13h à 18h, le vendredi de 9h à 13h.

Accueil du public : Le mardi de 9h à 12h30 et de 13h à 20h, le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h, le jeudi de 9h à 12h30 et de 13h à 18h, le vendredi de 9h à 13h..

Consultat° jeunes consommateurs : Le mardi de 9h à 12h30 et de 13h à 20h, le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h, le jeudi de 9h à 12h30 et de 13h à 18h, le vendredi de 9h à 13h. Autres consultations avancées pour les jeunes consommateurs sur Besançon, Valdahon, et Ornans

[**Voir la fiche détaillée**](#)

Association Addictions France CSAPA de Besançon

**11 rue d'Alsace
25000 BESANCON**

Tél : 03 81 83 22 74

Site web : www.addictions-france.fr

Secrétariat : Lundi de 9h à 12h et de 13h à 16h30, du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h, le vendredi de 9h à 10h et de 15h à 16h

Accueil du public : Lundi de 9h à 12h et de 13h à 16h30, du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h, le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h Permanences d'accueil sur rendez-vous à Morteau, et Quingey

Consultat° jeunes consommateurs : Consultations au CSAPA mais également les jeudis au Centre Socio-Culturel Martin Luther King (quartier Clair Soleil) ou au Centre Mandela dans le quartier de la Planoise

[**Voir la fiche détaillée**](#)